

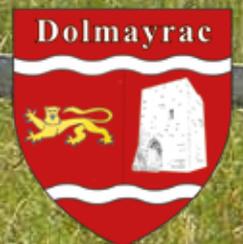
Dolmayrac

JUILLET
2020

Journal d'information de la commune de Dolmayrac

N° 24

Bulletin Municipal



- Mot du Maire
PAGE 2
- Action Sociale
PAGE 3
- Nouveau conseil
municipal
PAGES 4-5
- Compte
administratif 2019
PAGE 6
- Budget 2020
PAGE 7
- Infos village
PAGE 8



Je tiens tout d'abord à remercier tous les électeurs qui nous ont fait confiance et ont permis cette élection dès le premier tour de scrutin.

En raison de la décision de confinement intervenue au lendemain du scrutin, l'installation du nouveau Conseil municipal a été repoussée et ce n'est donc que le 27 mai 2020 que les nouveaux conseillers municipaux ont désigné le maire et ses adjoints, et que les commissions communales ont été formées : le détail complet de ces informations vous est présenté en page centrale du présent bulletin.

Je remercie mes collègues du Conseil municipal qui m'ont élu en tant que Maire et je mesure pleinement la tâche qui sera la mienne pour exercer ces fonctions. J'aborde ces dernières avec confiance car je sais pouvoir compter sur les compétences et la disponibilité de tous les élus. Nous formons en effet une équipe soudée par une même vision de l'avenir de la commune et par l'envie de mener à bien nos projets. Vous pourrez compter sur notre énergie et notre volonté pour gérer au mieux les affaires de la commune, défendre l'intérêt général, veiller à la qualité des services publics et faire en sorte que chacun puisse se réjouir tous les jours d'habiter dans notre village.

Nous étions préparés à agir dans un contexte difficile, lié aux baisses de dotations auxquelles s'ajoutent désormais de nouvelles difficultés liées au Covid19. Nous en tiendrons compte dans nos budgets, échelonnant nos projets, recherchant les meilleurs financements afin de pas affecter les services que nous devons à nos concitoyens et de trouver un juste équilibre entre la concrétisation de nos projets et la maîtrise du budget communal.

La cellule de veille activée pendant le confinement a joué son office et a diffusé des informations utiles à toute la population. Je remercie d'ailleurs mon prédécesseur, Michel Van Bosstraeten, qui a assuré l'intérim « Covid19 ». Pour développer des relations de proximité avec tous les habitants afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de tous, vous trouverez dans ce bulletin un document à nous retourner pour alimenter une base de données nous permettant de vous contacter rapidement en cas d'événements exceptionnels, dans le respect du règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD).

L'état d'urgence sanitaire ne nous a pas permis d'organiser la traditionnelle présentation de la nouvelle équipe municipale, ainsi que certaines manifestations notamment le cinéma sous les étoiles et la randonnée sous la lune. Ce n'est que partie remise et nous sommes impatients de renouer avec ces moments de convivialité.

Gilles GROSJEAN

■ Action Sociale et Cellule de Veille

Les actions sociales visent à aider, informer, protéger et renforcer le lien social.

Dès le début de la pandémie de Coronavirus, la commission d'action sociale et le Conseil municipal se sont mobilisés et toutes les demandes ont été évaluées pour répondre au mieux aux besoins exprimés : livraisons de courses, de médicaments, obtention de modèle d'attestation...

■ Actions face à l'épidémie de COVID19

La cellule de veille a été activée avec un élu référent par secteur pour couvrir toute la commune. Cette cellule complète le PCS de la commune (Plan Communal de Sauvegarde).

En relation avec les services de la Préfecture, le registre communal des personnes fragiles et nécessitant une attention particulière a été mis à jour avec les informations recueillies lors de la pandémie. Ce registre est strictement confidentiel et il répond aux obligations de protection des données personnelles.

Les relations avec les Dolmayracais se sont faites par téléphone ou par mail quand nous disposions de ces informations. **A ce propos, vous trouverez joint au présent bulletin un formulaire à retourner complété en mairie, pour nous permettre de vous contacter rapidement en cas de nécessité.**

La mairie avait un rendez-vous téléphonique quotidien avec un interlocuteur dédié de la Gendarmerie afin d'évaluer l'impact de la pandémie sur notre territoire et analyser le bon respect des règles sanitaires mises en place.

Notre souci permanent était que les Dolmayracais ne se mettent pas en danger et ne manquent de rien dans la mesure du possible.

Dès les premiers jours de confinement nous avons communiqué des informations permettant à chacun de se faire livrer les courses à domicile (alimentaire, légumes et fruits frais, pain, ...).

Les magasins ayant proposé ce service nous ont informés que de très nombreux habitants de notre commune ont décidé d'y recourir. Cela constituait une mesure efficace de « non propagation » du virus.



■ Vigilance entre voisins, solidarité communale

La solidarité s'est exprimée spontanément sur la commune : un voisin qui porte le pain à un aîné, un autre allant chercher les médicaments d'une personne ne souhaitant pas s'exposer, une dame qui coud des masques pour les donner à ses voisins, des habitants prenant des nouvelles par téléphone d'amis ou de personnes isolées, des paniers repas offerts par de généreux donateurs, et tant d'autres choses...

■ Les masques

La mairie a acheté des masques « Grand public » en tissu et les a distribués au moment du déconfinement à tous les habitants.

En conclusion, par chance peu de cas de Coronavirus sont à déplorer sur la commune, avec très peu de cas graves ... **mais attention, la pandémie n'est pas finie, l'heure n'est pas au relâchement, respectez les « gestes barrières ».**



Le nouveau conseil



Gilles GROSJEAN
Maire



Pierre BERNOU
1^{er} Adjoint



Yolande MARIA
2^{ème} Adjointe



Sylvie LE LAIZANT
3^{ème} Adjointe



Sébastien BOULLAND
Conseiller Municipal



Arnaud GOUILLON
Conseiller Municipal



Jérôme GUARDINI
Conseiller Municipal

📌 Délégués dans les commissions communales

Commission	Vice-Président		
Agriculture, Climatologie	Sébastien BOULLAND	Pierre BERNOU	
Batiments, Patrimoine, Travaux	Yves HERVÉ	Yolande MARIA	Sylvie LE LAIZANT
Ecole, Cantine, Périscolaire	Pierre BERNOU	Sébastien BOULLAND	Pascale VALBUZZI
Voirie, Chemins, Réseaux	Pierre BERNOU	Yolande MARIA	Jérôme GUARDINI
Espaces verts, Espaces publics	Yves HERVÉ	Marie-France SABATIÉ	Irène RODDE
Communication	Sylvie LE LAIZANT	Pierre BERNOU	Nicole WYSS
Relations associations	Sébastien BOULLAND	Sylvie LE LAIZANT	
Urbanisme		Marie-France SABATIÉ	Sébastien BOULLAND
Fêtes, Cérémonies, Elections	Marie-France SABATIÉ	Nicole WYSS	Irène RODDE
Finances	Sébastien SEELIG	Arnaud GOUILLON	Pierre BERNOU

Pour information, le maire fait partie d'office de toutes les commissions.

📌 Commission extra-communale d'Action Sociale et Cellule de Veille

Conseillers municipaux	Membres hors conseil
Yolande MARIA (Vice-Présidente)	Jean-François MERCIER
Rose RADJI	Monique MERCIER
Nicole WYSS	Bernadette BERNOU
Irène RODDE	Colette BARTHAU
	Christophe KOPPEL

Municipal de Dolmayrac

Délégués

	Stéphane RUFINO	Irène RODDE	Jérôme GUARDINI	Marie-France SABATIÉ
	Yves HERVÉ	Stéphane RUFINO	Sébastien SEELIG	
	Sylvie LE LAIZANT			
	Rose RADJI			
ND	Sébastien SEELIG	Pierre BERNOU	Jérome GUARDINI	Arnaud GOUILLON
	Pascale VALBUZZI			



Nicole WYSS
Conseillère Municipale



Pascale VALBUZZI
Conseillère Municipale



Sébastien SEELIG
Conseiller Municipal



Marie-France SABATIÉ
Conseillère Municipale

Délégués dans les organismes extérieurs et Délégations dans les syndicats

Organisme	Délégués titulaires	Délégués Suppléants
C.A.G.V.	Gilles GROSJEAN Pierre BERNOU	
Chambre d'agriculture	Pierre BERNOU	Sébastien BOULLAND
Correspondant Défense	Gilles GROSJEAN	
C.N.A.S.	Gilles GROSJEAN	Stéphanie MONTY
S.I.V.U.	Nicole WYSS	
Territoire Energie 47	Yves HERVÉ Arnaud GOUILLON	Pierre BERNOU Jérôme GUARDINI
EAU 47	Yolande MARIA	Sébastien BOULLAND

C.A.G.V. : Commun d'Agglomération du Grand Villeneuveois
C.N.A.S. : Centre National d'Action Sociale

S.I.V.U. : Chenil de Caubeyres
Territoire Energie 47 (Ex SDEE47)



Yves HERVÉ
Conseiller Municipal



Rose RADJI
Conseillère Municipale



Irène RODDE
Conseillère Municipale



Stéphane RUFINO
Conseiller Municipal

- **La section de fonctionnement présente un excédent de 133 994,50 Euros, avec 250 572,69 Euros de dépenses et 384 567,19 Euros de recettes.**

Pour rappel, sur le CA 2018 ces chiffres étaient respectivement de :

- 122 801,52 Euros pour l'excédent de fonctionnement
- 246 907,16 Euros pour le cumul des dépenses
- 369 708,68 Euros pour le cumul des recettes

L'excédent de fonctionnement a progressé de 11 192,98 fin 2019 par rapport à fin 2018.

La capacité d'autofinancement (CAF) annuelle est de 53 282,98 Euros (= excédent fonctionnement de 133 994,50 Euros – report à nouveau de 80 711,52 Euros).

- **La section d'investissement présente un excédent de 64 986,36 Euros, avec 288 021,34 Euros de dépenses et 353 007,70 Euros de recettes.**

Sur le compte administratif 2018 ces chiffres étaient respectivement de :

- 136 398,33 Euros pour l'excédent d'investissement
- 450 947,57 Euros pour le cumul des dépenses
- 587 345,90 Euros pour le cumul des recettes

L'excédent d'investissement a diminué de 71 411,97 Euros à fin 2019 par rapport à fin 2018, cela s'expliquant par le remboursement de l'emprunt de 100 000 Euros.

Les investissements pour l'année 2019 sont principalement :

- Réception des dernières factures liées à l'opération « Restructuration bâtiments communaux »
- Adressage
- Matériel informatique école (ENIR2)
- Buts multi-sports
- Divers mobilier Ecole et Mairie

Les dépenses d'investissement intègrent le remboursement intégral par anticipation de l'emprunt de 100 000 Euros contracté auprès du Crédit Agricole dans l'attente du reversement de la TVA et du solde des subventions récupéré en totalité à ce jour.

Tous les travaux d'investissements 2019, hors restructuration Ecole-Mairie, ont été financés uniquement par de l'autofinancement.

En fonction des 133 994,50 Euros d'excédent de fonctionnement et des 64 986,36 Euros d'excédent d'investissement, l'excédent global pour l'exercice 2019 est de 198 980,86 Euros ; il sera affecté au budget 2020.

Le Compte Administratif 2019 a été validé au Conseil Municipal du 10 mars 2020.

■ Impôts locaux :

Malgré des inquiétudes sur le maintien des dotations, la commission des finances réunie le 17 juin 2020 a fait le choix à l'unanimité de proposer au Conseil municipal de ne pas augmenter les taux des taxes communales ainsi que de maintenir l'exonération de taxe foncière pour les jeunes agriculteurs.

Cette proposition a été validée à l'unanimité du Conseil municipal lors de la séance du 01 juillet 2020 et les taux 2020 resteront encore une nouvelle fois inchangés.

Nous avons par contre décidé de réviser les tarifs de la cantine et de la garderie. Les activités des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) seront maintenant intégrées à la garderie. Il nous semble plus juste de faire supporter ces coûts aux utilisateurs de ces services, plutôt que d'augmenter les impôts pour tous les habitants.

■ Le détail des coûts pour ces services est le suivant (analyse compte administratif année 2019) :

Service	Coût réel	Facturation du service	Reste à charge commune
Cantine	36 117	16 553	19 564
Garderie	10 465	4 170	6 295
TAP	9 281		9 281
Total	55 863	20 723	35 140

■ Budget 2020 :

Exceptionnellement et compte tenu de la période de confinement liée à l'épidémie de Coronavirus, le délai légal pour le vote du budget primitif 2020 en Conseil municipal a été reporté au 31 juillet 2020, et le vote des taux des taxes communales au 03 juillet 2020.

Le budget global 2020 de notre commune est de 565 720 Euros, respectivement 417 432 Euros pour la section de fonctionnement et 148 288 Euros pour la section d'investissement.

Vue d'ensemble du budget 2020 par grands chapitres :

Fonctionnement			Investissement		
417 432 €			148 288 €		
Dépenses			Dépenses		
Charges personnels & assimilés	141 820 €	33,98%	Remboursement capital des emprunts	15 234 €	10,27%
Charges à caractère général	126 999 €	30,42%	Projet « Restructuration Ecole-Mairie »	59 480 €	40,11%
Charges de gestion courante	78 012 €	18,69%	Participation prises « Haut débit »	1 500 €	1,01%
Charges financières	476 €	0,11%	Autres investissements & Divers	55 000 €	37,09%
Secours & dots	1 000 €	0,24%	Frais d'étude « Foyer »	13 000 €	8,77%
Compensation CAGV	18 800 €	4,50%	Opération d'ordre	4 074 €	2,75%
Virement section d'investissements	50 325 €	12,06%			
Recettes			Recettes		
Impôts & produit des taxes	143 771 €	34,44%	Excédent d'investissement reporté	64 986 €	43,81%
Dotations CAGV (FPIC)	10 000 €	2,40%	Subvention ENIR2	2 812 €	1,90%
Dotations de l'état	96 764 €	23,18%	Remboursement FCTVA	24 091 €	16,25%
Produits des services	17 400 €	4,17%	Taxe d'aménagement	2 000 €	1,35%
Autres	15 503 €	3,71%	Opération d'ordre	4 074 €	2,75%
Report excédent de fonctionnement	133 994 €	32,10%	Virement de la section de fonctionnement	50 325 €	33,94%

Le budget 2020 a été voté à l'unanimité du Conseil Municipal le 01 juillet 2020.

■ Les principaux investissements 2020 portent sur :

- Sauvegarde et sécurisation du site de l'église Saint-Cyprien
- Garage communal : rayonnage de stockage et barrière d'accès
- Changement de la cabane de jeu pour la cour de l'école
- Achat de parcelles pour réalisation d'un parking au cimetière Saint-Michel
- Diverses installations de panneaux de voirie
- Frais d'études pour rénovation du foyer rural
- Provisions pour des travaux divers

Infos village

Infos pratiques

Votre mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi** 9h - 12h30.
- Mardi** 9h - 12h30.
- Mercredi** 9h - 12h30.
- Jeudi** 9h - 12h30.
- Vendredi** 9h - 12h30.

Mairie de Dolmayrac - 10, place du Souvenir - 47110 DOLMAYRAC

Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie :

- Par téléphone au **05 53 01 03 56**.
- Par e-mail à **contact@ville-dolmayrac.fr**

NUMEROS D'URGENCE

- 15** SAMU URGENCE.
- 18** ou **112** Sapeurs Pompiers.
- 05 53 49 60 90** Gendarmerie de Sainte-Livrade.
- 17** Police secours.
- 119** Enfance maltraitée.
- 01 40 05 4848** Centre antipoison.
- 3624** SOS Médecin.
- 3919** Violences conjugales infos.
- 05 53 40 03 62** Maison des Femmes Villeneuve/Lot.
- 05 53 40 02 19** Hébergement d'urgence.
- 115** Hébergement nuit et week-end.